

La Police Scientifique se meurt...



Témoignage d'un PTS

Reçus aujourd'hui par le Secrétaire d'État, les syndicats de la Police Scientifique sont restés sans voix. Il n'y a pas eu de proposition, un cinglant « je vous écoute », alors que nous attendions des avancées majeures pour le corps des personnels scientifiques.

Pour rappel, à la fin des années 90, les premiers personnels dits scientifiques ont été déployés sur le terrain, formés à toutes les scènes d'infractions afin de développer considérablement ce domaine qui avait pris un retard conséquent par rapport à nos voisins européens. Ce maillage national allait constituer le point de départ, on le pensait à ce moment-là, de la création d'une véritable politique de la PTS.

Animée par des personnels dévoués, curieux, sérieux, la PTS allait alors petit à petit faire sa place dans l'enquête judiciaire dont elle est indissociable et ainsi attiser la curiosité grandissante des médias mais aussi des enquêteurs, des magistrats qui ne cessent depuis de s'appuyer sur ce savoir-faire.

Aujourd'hui, pas une semaine sans un reportage, une affaire en partie résolue grâce à la PTS !

Pourtant, la PTS souffre, d'une véritable reconnaissance, de la place qu'elle mérite dans la Police, elle doit être enfin reconnue à sa juste valeur. A côté de ça, elle livre depuis des années un véritable combat pour y arriver, alors que certains services sont exsangues, des rappels et des astreintes bien loin des standards européens. Il n'est pas rare dans notre fonction de dépasser aisément plus de quinze semaines d'astreintes par an, de participer à des événements qui ne sont pas de notre fait, comme des déplacements ministériels, présidentiels, des manifestations en tout genre au cas où.

Vous ne nous voyez jamais en action, que trop rarement, car nous sommes toujours derrière l'objectif. Et pourtant, la réalité est tout autre, la police scientifique française n'a même pas d'école, un comble quand on sait que d'autres pays s'inspirent d'un scientifique français, fondateur du premier laboratoire, comme modèle. Un monde à l'envers. Par chance, vous serez formé dans l'année, mais bien souvent il vous faudra attendre deux à trois ans parfois pour toucher du doigt ce à quoi vous espérez.

Il faut être motivé, patient, mais cette fois, un pas a été franchi, en janvier on nous annonçait un véritable calendrier de réforme, de la bouche même de M Castaner, notre ministre, avec des échéances en juin, importantes. Enfin, nous pensions, à tort, que nous allions pouvoir toucher du doigt notre but : avoir simplement notre place dans la Police Nationale. A croire que les gouvernements successifs ne veulent pas de nous, mais ils restent constamment à l'écoute de nos résultats, gare aux mauvaises statistiques qui font de l'ombre au tableau de la sécurité et des faits élucidés. Quid de nos demandes, d'un statut adéquat à nos missions, d'une reconnaissance de la pénibilité en regard des rappels, de jour, de nuit, de Noël, de dimanche, de ces moments que l'on ne passe pas avec nos familles et nos proches ?

M Castaner, votre ministère a fait de 2019 l'année de la PTS, ça a été annoncé, mais force est de constater qu'un peu plus de 2500 fonctionnaires ne prêtent grâce à vos yeux... c'est dommage. Cependant, il vous reste encore quelques semaines pour corriger vos erreurs, je n'oserai dire votre mépris car c'est ce que ces personnels ressentent aujourd'hui. Vous venez de réussir en quelques mois ce qui n'avait pas été fait en plus 20 ans par vos prédécesseurs, démotiver tout un pan de la Police Nationale, qui plus est celui-là même qui ne vous sert que trop de vitrine. Il est temps que nous reprenions la main et d'expliquer le « régime » auquel vous nous soumettez.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

